

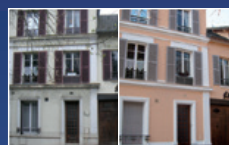
davron

L'écho du Village

**Redonner
à notre village
son éclat**



RAVALEMENT ISOLATION EXTÉRIEURE EMBELLISSEMENT



AVANT APRÈS

BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT



Chantiers
réalisés par
nos soins



RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY 01 30 54 35 28



2 agences à votre service



CHAVENAY
AGENCE DU VALLON
C. CIAL - 2, av. de Vallon
01 30 54 55 55

ESTIMATIONS
GRATUITES
ACHAT
VENTE
LOCATION



CRESPIÈRES
AGENCE DU MOULIN
2, rue Moncel
01 30 54 90 05

FNAIM

www.immobilier-chavenay.com

FNAIM



euvé
PÉPINIÈRES
JARDINERIE

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi,
d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à
17h30. Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à
septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
► Fermé les dimanches et jours fériés

JARDINERIE Ouvert du lundi au
samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h30.
Ouvert les dimanches et jours fériés
de 9h30 à 12h30, et de 15h à 18h

► En janvier/février, et juillet/août : Fermé
les dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE
ST-NOM-LA-BRETÈCHE
ET FEUCHEROLLES,
À CÔTÉ DU GOLF**





4 ÉDITO DU MAIRE

5/6 QUID DE DAVRON ?

L'équipe municipale, les commissions & les services
Fiche d'identité : en chiffres & en personnes

7/11 LE BON-VIVRE ENSEMBLE AU RYTHME DES SAISONS...

Été brésilien :

La coupe du monde en juillet

Automne dynamique :

Le forum des associations en septembre

Hiver festif :

Le spectacle Flash-Back en décembre,
l'arbre de Noël, la galette des rois en janvier

... ET DES ASSOCIATIONS

U.S.C.D. : l'Union Sportive et Culturelle de Davron

Le CCAS : encore une belle année avec nos aînés

12/15 *Dossier* REDONNER À NOTRE VILLAGE SON ÉCLAT

« Ôh miroir, dis-moi quel est
le plus beau village ? »

16/19 PERSPECTIVES 2015

Projet prioritaire : l'assainissement

Projet essentiel : l'installation de la crèche

Projet important : la réhabilitation de l'ancienne Poste

Projet nécessaire : l'éclairage public

Projet convivial : la rénovation du terrain de football

20 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

21 LES BONNES ADRESSES

23 QUELQUES DATES À RETENIR



Chères Davronaises, Chers Davronais,

Il y a un an vous élisiez une nouvelle équipe municipale. Fortement renouvelée, cette dernière s'est rapidement mise au travail. Les nouveaux élus ont vite trouvé leurs marques et pris à cœur leur mission en mesurant l'importance que représente un tel mandat pour un village comme Davron.

Aujourd'hui, je pense pouvoir vous affirmer que nous formons, de par nos compétences variées, une équipe homogène et complémentaire dans laquelle tout le monde peut exprimer et défendre ses idées.

Ce conseil, constitué de personnalités différentes et de sensibilités diverses, forme une équipe riche et dynamique investie au service de notre village. Son mot d'ordre : agir et lutter contre l'immobilisme malgré une conjoncture financière très difficile imposée par l'état.

En effet, que ce soit au niveau communal ou intercommunal, nous subissons une très forte dégradation de notre situation budgétaire.

Par la baisse drastique de ses dotations aux communes telles que la DGF (dotation générale de fonctionnement) et par l'augmentation très importante de ses prélèvements tels que le FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal), l'Etat étouffe les communes. Il transfère une partie de ses déficits structurels sur les communes qui ont su jusqu'à ce jour conserver une situation financière saine.

Dans ce contexte, durant cette première année, nous avons priorisé nos objectifs (assainissement, réfection des voiries et amélioration de la sécurité, amélioration de l'entretien du village et de son aspect général, le PLU, développement de la convivialité) afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation. Nous

avons ainsi privilégié deux axes : l'optimisation de notre budget, qui doit être un outil de bonne et saine gestion au service du développement et la recherche des subventions auxquelles nous pouvons prétendre.

L'année 2015 devrait être une année de concrétisation d'un certain nombre de projets tel que :

- l'ouverture d'une micro-crèche ;
 - la rénovation du terrain de foot qui sera mis en herbe au troisième trimestre ;
 - la finalisation d'une étude sur la rénovation de l'éclairage public afin d'engager au plus vite et le cas échéant en 2016 les travaux nécessaires ;
 - la réhabilitation de l'ancienne agence postale ;
 - le lancement d'un nouveau site internet ;
 - la réfection de la voirie dont le périmètre dépendra de la décision prise à l'issue de l'enquête publique sur le zonage de l'assainissement, enquête qui se déroulera en mars-avril prochain.
- De plus, nous souhaitons engager des démarches pour trouver les fonds nécessaires au financement de la rénovation de notre charmante église qui en a tant besoin. Les travaux sont envisagés dans la deuxième partie de notre mandat.

Enfin, nous espérons également pouvoir conclure, avant la fin de l'année, un contrat rural pour lever les subventions qui nous permettront de réaliser un bouquet de projets qu'il nous reste à affiner et que nous vous dévoilerons ultérieurement.

Ainsi, comme vous pouvez le constater les projets ne manquent pas et notre ambition pour Davron est entière. Il nous reste à faire preuve d'imagination pour trouver les fonds nécessaires à leur réalisation.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et votre soutien.

DAMIEN GUIBOUT, MAIRE
damien.guibout@davron.fr

QUID DE DAVRON



De gauche à droite et de haut en bas :
 Damien Guibout,
 Marie-Laure Verde,
 Gontran de Villele,
 Florence Berchiche,
 Valérie Pierres,
 Valérie Clamene,
 Marc Simonneaux,
 Evelyne Petit,
 Thierry Corbel,
 Laure Fontaine,
 Eric Cuenot,
 Bérénice Rambaud,
 Maurice Perrault

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions sont actuellement constituées par des conseillers et nous le souhaitons pour l'avenir par des administrés qui désirent s'y investir. Pour cela, il suffit de proposer votre candidature au conseil municipal. Le rôle de ces commissions est de faire des propositions au conseil municipal, seul habilité à décider.

	ELU RESPONSABLE	ELUS MEMBRES
COMMISSION SECURITE	Marc S.	Thierry C.
COMMISSION COMMUNICATION	Laure. F	Florence B ; Evelyne P.
COMMISSION CULTURE	Bérénice R.	Thierry C.
COMMISSION ENVIRONNEMENT	Éric C.	Gontran de V.
COMMISSION CONVIVIALITE	Thierry C.	Valérie P.
COMMISSION SOLIDARITE	Valérie P.	Bérénice R ; Laure F ; Florence B.
COMMISSION TRAVAUX / VOIRIE	Maurice P.	Evelyne P.
COMMISSION P.L.U	Florence B.	Marc S.

Pour nous proposer vos candidatures avec nom, prénom et commission : mairie@davron.fr

LE SERVICE DE BUS INTERCOMMUNAL

Ce petit bus offre une nouvelle opportunité de se déplacer sur notre territoire en reliant les villages de Crespières, **Davron**, Feucherolles, Chavenay et St-Nom-La-Bretèche.
 Renseignements auprès de la mairie ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'équipe municipale se compose des 11 conseillers élus par les administrés le 23 mars 2014 et du personnel communal qui accompagne au quotidien le maire et ses conseillers dans leurs missions.

Le conseil se réunit en général le premier lundi du mois. Les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

VALÉRIE PIERRES
valerie.pierres@davron.fr,
FLORENCE BERCHICHE
florence.berchiche@davron.fr,
MARC SIMONNEAUX
marc.simonneaux@davron.fr
THIERRY CORBEL
thierry.corbel@davron.fr
ERIC CUENOT
eric.cuenot@davron.fr
LAURE FONTAINE
laure.fontaine@davron.fr
MAURICE PERRAULT
maurice.perrault@davron.fr
EVELYNE PETIT
evelyne.petit@davron.fr
BERENICE RAMBAUD
berenice.rambaud@davron.fr
GONTRAN DE VILLELE
gontran.villele@davron.fr

LES SERVICES COMMUNAUX

Mairie : Tél.: 01 30 54 47 14
 Fax 09 72 11 08 12
 Mail : mairie@davron.fr
Horaires d'ouverture :
 lundi et jeudi de 14h à 16h,
 samedi de 10h à 12h.
Agence postale de Davron :
 Tél.: 01 30 54 47 00
Horaires d'ouverture :
 lundi, mardi 9h - 11h30,
 mercredi 9h - 12h, jeudi,
 vendredi 9h - 11h30
 samedi 10h - 12h

DAVRON EN PERSONNES

LES NOUVEAUX NÉS

→ **Mahé Bouchet** né le
13 février 2014 dans la rue
de Wideville

BONNE ROUTE À...

→ Mme **Delhomme** et
Mr **Cardot** de la rue Hautement
en juillet 2014
→ Mr et Mme **Lallemant**
de la rue de Thiverval en
janvier 2015

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

→ La famille **Rome** et la famille
Gonnet dans la rue de Bullion

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

→ Mr et Mme **Jacquemin**
le 11 juillet 2014

ADIEU À...

→ Madame **Moirat** le 13 février 2014
→ Monsieur **Gomez** le 14 juin 2014



DAVRON EN CHIFFRES

Superficie : 5,95 km²

Altitude :

120 m (min: 72 m)

(max: 142 m)

48° 51' 58" Nord

1° 56' 46" Est

Nombre de foyers :

126

**Population légale en vigueur
au 1^{er} janvier 2015** :

343

Données financières 2014 :

Taxe habitation : 96 867 €

Taxe foncière (bâti) : 44 974 €

Taxe foncière (non bâti) : 10 525 €

Budget 2014 :

Fonctionnement : 281 311 €

Investissement : 61 369 €

Nous sommes à :

25 km de Paris,

12 km de St-Germain-en-Laye ,

15 km de Versailles

Communes limitrophes :

Davron est limitrophe de

Feucherolles au nord-est,

de Chavenay au sud-est,

de Thiverval-Grignon au sud et

de Crespières au nord-ouest.

Intercommunalité :

Communauté de communes

Gally-Mauldre

Arrondissement :

Saint-Germain-en-Laye

Canton :

Poissy-Sud



HOMMAGE

« **José Gomez**, mon époux,
est décédé le 14 juin 2014
dans sa 87^{ème} année. Avant
de lui rendre hommage, mes
enfants et moi-même voulons
tout d'abord vous remercier
de votre soutien. José est né
en Espagne le 13 avril 1928.
Il est venu, avec ses parents,
habiter Davron en 1940, à
l'âge de onze ans. Nous nous
sommes rencontrés en 1952.
Notre mariage a eu lieu à Paris
en 1953. De notre union sont
nés deux enfants et plus tard
deux petits-enfants et trois
arrière-petits-enfants sont
venus agrandir la famille.
Il a travaillé huit ans à la
SOCAM de Poissy avant de
remplir la fonction de Chef
de Culture chez Madame
Thirouin, à Davron, jusqu'à
sa retraite à l'âge de 65 ans.
Vous savez tous quel genre
d'homme il était : généreux,
dévoué pour ses amis et son
village. Je veux également sou-
ligner qu'il a été la mémoire
de notre village, le témoin de
l'évolution de la vie dans notre
commune. Il souhaitait vivre
et rester à Davron le plus
longtemps possible. Mais la
maladie est survenue. J'ai eu la
chance de le rencontrer et
de partager avec lui 61 plus
belles années de ma vie. »

MME GOMEZ

Femmes
Hommes
Enfants

Avec ou sans
rendez-vous



salon evolution
COIFFEUR CRÉATEUR
www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 9h/12h - 14h/18h
Mercredi et jeudi 9h/12h - 14h/19h
Non stop le vendredi 9h/19h
et le samedi 9h/18h



*Le Clos de la
Bretèche*

2, place de l'Europe
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Votre fleuriste
Tél.: 01 34 62 66 00

LE BON-VIVRE ENSEMBLE

Au rythme des saisons...

AUTOMNE DYNAMIQUE : LE FORUM DES ASSOCIATIONS EN SEPTEMBRE

Le vendredi 5 septembre 2014 s'est tenu, salle de Chavagnac, le premier Forum des associations de Davron. Il réunissait une quinzaine de stands présentant des activités sportives et culturelles variées. De nombreux davronais, de tout âge, sont venus rencontrer les animateurs et découvrir les cours proposés.

A la suite de ce forum, cinq activités régulières ont été mises en place dans notre village :

- ➔ **un cours d'anglais**, le jeudi de 10h30 à 12h00, dispensé par Madame Petit Colin
- ➔ **des cours de guitare**, le jeudi après-midi, donnés par un ancien jeune davronais, Nicolas Bardou,



Le professeur de guitare, Nicolas Bardou et son élève appliqué.

- ➔ **un atelier d'œnologie**, animé par Stéphane Collin et qui se réunit un jeudi par mois
- ➔ **un cours de gymnastique** qui accueille, le lundi de 19h30 à 20h30 salle de Chavagnac, une petite dizaine de davronaises, sous la houlette de Stéphanie Delhomme du Sporting Club de Chavenay

- ➔ **un cours de QI-GONG**, le lundi de 20h30 à 22h00 salle de Chavagnac, organisé par Sophie Louise, de l'association PADNA de Feucherolles.



Des stages ponctuels de découverte d'activités sportives pourront être organisés d'ici la fin du mois de juin 2015.

ÉTÉ BRÉSILIEN : LA COUPE DU MONDE EN JUILLET !

C'est avec enthousiasme et passion que les Davronais ont supporté l'équipe de France. Barbecue, pizzas, et buffet campagnard ont accompagné le parcours de nos valeureux Français. Vêtus et grimés aux couleurs nationales, nous avons tous vibré et dansé au rythme de la Samba Brésilienne. Seule l'Allemagne vainqueur de la Coupe du Monde aura eu raison de nos ambitions sportives et festives.





eyden
Coiffeur Visagiste

2, Avenue du Vallon 78450 Chavenay Tél.: 01 30 54 51 69	2, Place du 18 juin 40 78810 Feucherolles Tél.: 01 30 54 59 84
---	--

Sandrine Das Neves est une opticienne diplômée et membre du réseau «Les Opticiens Libres»

LABEL VUE

12, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-La-Bretèche
Tél.: 01 34 62 18 75
www.label-vue.fr



Horaires d'ouverture
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h



Art et Nature

FLORENCE LEGENDRE



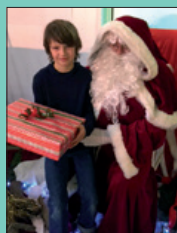
ARTISAN
FLEURISTE

01 34 62 91 95

14, rue A. Lebourblanc 78590 Noisy-le-Roi
 Fax : 01 30 56 55 71 - www.artetnature-village.fr

HIVER FESTIF

L'ARBRE DE NOEL



LA GALETTE DES ROIS EN JANVIER



Gally Mauldre
Communauté de communes

"FLASH BACK" : UN SUCCES CULTUREL INTERCOMMUNAL

Plus de 1000 spectateurs sont venus assister aux quatre représentations du spectacle musical "Flash-Back" proposé par l'association de Feucherolles "ZC Animations" qui est dorénavant constitué d'acteurs, de chanteurs, de danseurs et de musiciens, issus de la communauté des Communes "Gally Mauldre" suite à un casting réalisé en amont.

Dans cette magnifique salle des Fêtes de Maule, les artistes nous ont fait vibrer sur des chansons d'antan et d'aujourd'hui, des années 60 aux années 2000. Les jeunes ont été remarquables et, entre autres, ont mis le feu sur un medley de Michael Jackson. Les moins jeunes ont eux aussi relevé le défi sur de nombreux titres,

particulièrement sur "YMCA" des Village People! Que de moments comiques et d'émotions sur des textes et des chansons bien choisis ! Cela a été un immense plaisir de voir l'osmose entre tous les participants de cette troupe quels que soient leurs âges ! Une troupe à suivre de près...

Un petit mot du président de l'association « ZC » : " Je tiens tout spécialement à remercier la Communauté des Communes Gally Mauldre pour son soutien et son dynamisme dans cette formidable et première aventure culturelle intercommunale. Il faut continuer en ce sens ! En ce qui nous concerne, nous organiserons un nouveau casting en 2015 pour que tous les autres nombreux talents de nos 11



NICOLSEN Chocolatier

L'artisan du chocolat

Glaces et sorbets BERTHILLON

Fabrication et vente : 4 rue de Gally - CHAVENAY

Magasins : St Germain, Boulogne, Paris

www.nicolsen-chocolatier.fr

communes viennent nous rejoindre dans le cadre d'un prochain et nouveau spectacle musical que nous vous proposerons. Encore merci à tous nos supporters ! » Olivier Collin.

UN PETIT MOT DE NOTRE STAR LOCALE, LÉA PETIT :

« Je tiens à remercier chaleureusement les habitants de Davron qui sont venus applaudir la troupe et le spectacle Flashback ! Un grand merci à la mairie de Davron et aux autres villages pour leur soutien ! Ce fut une belle aventure, qui a duré un an, avec un casting à Feucherolles, puis des répétitions très intenses !... Et enfin les quatre dates de ce fameux spectacle, pour notre plus grand plaisir ! J'ai reçu des petits mots de félicitations par certains d'entre vous et cela fait chaud au cœur ! J'espère que cela vous a plu, et que le temps d'une soirée, chacun s'est évadé ! »



...et des associations

L'USCD

L'Union Sportive et Culturelle de Davron propose des animations pour tous les Davronnais. Ce sont des occasions de retrouver aussi bien les voisins que l'on croise régulièrement que les habitants des rues plus lointaines, et de mêler les générations, les Davronnais de longue date et les nouveaux arrivants.

Le 28 juin, le barbecue qui a suivi la fête de l'école a bénéficié d'un temps clément. Merci encore aux cuistots !



Le 16 novembre, le loto a réuni une quarantaine de personnes, des heureux mais pas de vrais déçus, l'ambiance et le buffet ont consolé les perdants.



LE CÈDRE ROUGE



4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :

Week-end Store, l'expérience Déco

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com

LE CCAS ENCORE UNE BELLE ANNÉE AVEC NOS AINÉES

Remercions Marie-Laure Verdé, Mélissa Pollux et Valérie Clamen pour leur implication dans l'organisation de ces événements et un bravo spécial à Fabrice pour les belles décorations de la salle de Chavagnac. Gardons tous bon pied, bon œil pour nous retrouver l'année prochaine.

LE BON VIVRE ENSEMBLE
10



PAULETTE DEZOUCHE, NOTRE DOYENNE FÊTÉ SES 95 ANS

Au mois de mai, nous avons fêté les 95 ans de notre doyenne, Paulette Dezouche. Elle a eu la gentillesse de recevoir plusieurs de ses amies davronaises pour célébrer ce grand jour. Champagne, gâteaux et bonne humeur étaient au rendez-vous. Et que d'émotion quand elle nous a fait le bonheur de nous lire les quelques vers que son cher époux lui avait adressés, juste après être tombé amoureux de sa voix sans l'avoir rencontrée.



DAVRON PLAGE, LE DÉJEUNER COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

Sur le thème, Coquillages et Crustacés, le déjeuner d'été a réuni nos anciens autour d'un buffet coloré et rafraichissant. Salade tunisienne, salades composées, rôtis et tartes froides étaient au menu ainsi que de délicieux desserts. Dans un décor balnéaire, les conversations ont évoqué, entre autres, la grande époque où Jacques Douilly vendait ses fruits et légumes à Davron, pour le plus grand bonheur de tous. Et nous avons profité au passage de ses précieux conseils pour entretenir nos potagers.





LE SPECTACLE DE MAGIE

Le célèbre illusionniste davronais, Gontran de Villèle, a émerveillé son auditoire par des tours de magie à couper le souffle : les cartes passaient de poches en poches, les cordes se nouaient et se dénouaient au gré de ses pensées, les pièces de monnaie apparaissaient et disparaissaient, les petits billets secrets étaient dévoilés.

Dans une ambiance cabaret annoncée dès l'entrée, l'après-midi s'est achevé par un goûter où Gontran est passé de table en table avec ses cartes magiques.



ADIEU REGIME, TOUS A VOS COUPELLES, VIVE NOTRE RACLETTE PARTY !

Quoi de plus conviviale qu'une bonne raclette à partager entre amis pour finir l'année en beauté ! Visiblement l'idée en a séduit plus d'un. Le soleil était de la partie. Les conversations s'en sont allées bon train jusqu'au milieu de l'après-midi sous les regards amusés des ours en peluche et des petits rennes sans oublier le traditionnel sapin de Noël magnifiquement décoré par Fabrice. Puis chacun s'en est allé avec son petit paquet de chocolats que le Père Noël avait déposé avant l'heure.



REDONNER À DAVRON SON ÉCLAT

Le charme de notre village, son caractère rural et authentique doit être préservé. C'est pourquoi l'entretien, la propreté et l'embellissement du village sont au coeur des priorités de la nouvelle équipe municipale.

Trois actions ont été définies : premièrement établir un programme annuel, mensuel et hebdomadaire des tâches à effectuer sur la base d'un diagnostic, deuxièmement assurer l'entretien et la propreté au quotidien avec une attention particulière aux endroits clés du village (Mairie et aire de jeux, cimetière, entrée du village), troisièmement valoriser et remettre en état les sites historiques (Lavoir, Eglise, Croix St Jacques).

Quel bilan pouvons nous tirer aujourd'hui

Recentrer l'activité sur l'entretien extérieur et les espaces verts. Un travail en profondeur avec Fabrice, notre employé municipal en charge des espaces verts, a permis de recentrer ses priorités et de concentrer son travail sur l'entretien extérieur surtout pendant les périodes de fortes activités au printemps et en été. Tonte hebdomadaire, nettoyage des massifs une fois par mois, taille et élagage deux fois par an, ramassage régulier des feuilles à l'automne et enfin le passage d'une balayeuse dans toutes les rues avant Noël ont permis de remettre à niveau le village et

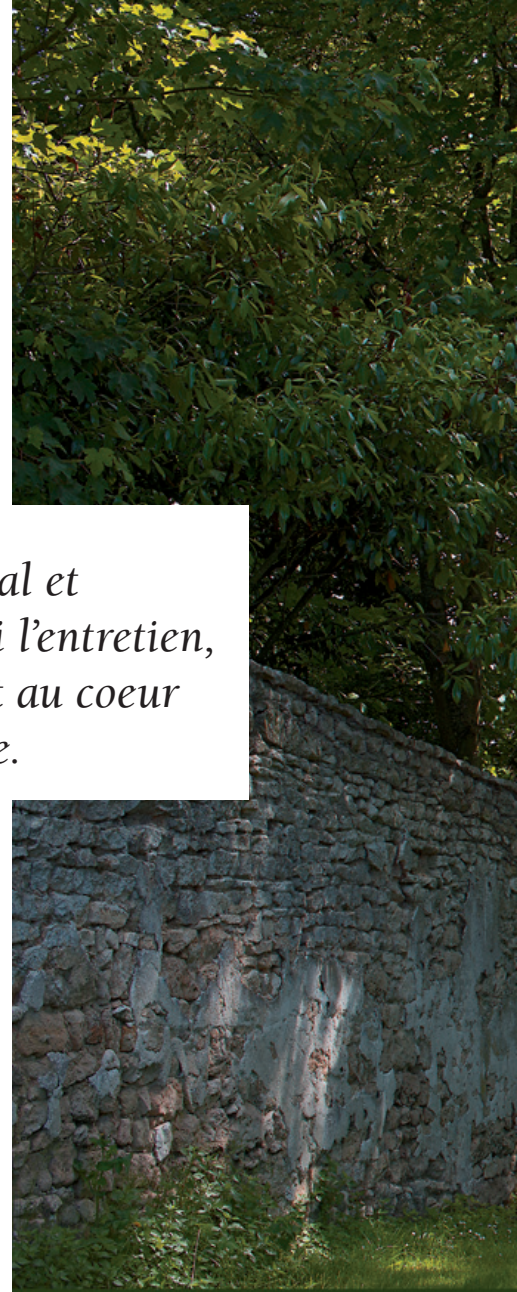
de lisser l'activité pour une plus grande efficacité et un meilleur résultat visuel, dont nous espérons chacun a pu se rendre compte.

Concentrer les efforts sur 3 endroits prioritaires dans le village

Nous avons apporté un soin particulier autour de la Mairie et de l'aire de jeux, au cimetière et à l'entrée du village.

Mairie et aire de jeux. Vous avez pu noter le remplacement des bacs à fleurs sur les fenêtres de la Mairie, la taille des rosiers et l'ajout de copeaux dans les massifs pour limiter la repousse des mauvaises herbes et gagner du temps sur l'entretien, le remplacement de la haie sur la gauche à l'entrée de la Mairie par des hortensias afin d'avoir une vue entière sur le bâtiment. Toutes les haies de l'aire de jeux ont été taillées et les massifs nettoyés ce qui rend l'endroit beaucoup plus clair et accueillant.

Cimetière. Le respect dû à nos anciens implique une propreté impeccable. Un entretien intensif et régulier a été mis en place avec l'ajout de gravillons dans les allées, le nettoyage des massifs,



la destruction des mauvaises herbes, l'entretien des tombes abandonnées ainsi que le fauchage des hautes herbes autour des murs extérieurs du cimetière. Le trottoir a également été refait avec la mise en place de gravillons, la réfection de la poubelle et la mise en place d'une grosse pierre pour empêcher le parking intempestif des voitures, servant aussi de banc d'une manière transitoire le temps que la Mairie commande du matériel neuf.

L'entrée du village. La borne



Relais, trop disgracieuse à cet emplacement, a été ôtée et remplacée par un arbuste au centre de la haie taillée et rabattue à cette occasion. L'aménagement de l'entrée du village reste à définir.

Rénover les sites pittoresques de Davron

Le Lavoir. Nous avons profité des beaux jours en mai et juin 2014 pour réparer le lavoir et lui redonner de l'éclat. Quelques élus et des bénévoles ont passé plusieurs week-end sur le chantier. Les canalisations ont été débouchées, les bassins nettoyés, la toiture réparée et une partie de l'écoulement mis à jour derrière le mur du lavoir, côté tennis, laissant chanter le bruit de l'eau. Les espaces verts ont été



soignés pour rendre cet endroit encore plus attractif pour les promeneurs et les Davronnais. Il nous reste trois chantiers à finaliser. Abattre l'érable pour ne plus avoir de feuilles dans le pédiluve qui forment une boue et bouchent l'évacuation des eaux, aménager le petit coin côté tennis avec un banc pour permettre une halte et profiter de l'endroit charmant, refaire le pavage de la route d'accès au lavoir après obtention des subventions.

Quelles actions à mener sur 2015 ?

Le départ de Fabrice nous oblige à repenser notre organisation pour l'entretien du village. Nous profitons de cette édition de l'Echo du village pour le remercier chaleureusement pour son travail, sa générosité et toute l'énergie qu'il a mis pour entretenir notre village pendant ces quatre dernières années. Nous lui souhaitons bonne chance pour ses nouvelles activités et sa bonne humeur manquera à tous. A l'heure où nous imprimons cet article, nous ne pouvons encore

annoncer le remplacement de Fabrice en cours de recrutement et la manière dont la Mairie va s'organiser pour l'entretien et l'embellissement du village à travers le personnel municipal, les conventions avec les autres municipalités et le recours à la sous traitance lorsque cela sera nécessaire (manque de moyens mécaniques ou de savoir faire). Nous veillerons à optimiser au mieux l'efficacité, c'est à dire les résultats par rapport aux coûts. Les chantiers prioritaires pour

2015 vont dépendre des subventions que nous sommes en train de solliciter auprès du Conseil Général dans le cadre du plan rural. Réaménager l'aire de jeu vétuste. Repenser l'entrée du village au niveau du dépôt de bouteilles pour créer un espace plus accueillant. Nettoyer le talus en face de l'église dans le cadre de la rénovation de l'ancienne poste, l'aménagement de la place de l'église et la réfection du terrain de football.



LA « SAINTE » VOCATION DE DAVRON



L'église Sainte-Madeleine datant du début du XIIe siècle et classée monument historique depuis 1926. À l'origine,

un prieuré bénédictin fut fondé en 1117 par Nivard de Poissy ; le chœur de la chapelle fut reconstruit vers 1642 pour Claude

de Bullion et la chapelle elle-même devient église paroissiale en 1690 ; les bâtiments conventuels furent détruits vers 1830.

Saint Blaise, médecin du III^{ème} siècle, toujours invoqué pour guérir les maux de gorge

L'église de Davron est confiée à Sainte Marie Madeleine, mais un autre grand saint de l'histoire chrétienne est aussi présent dans le village. Des reliques du saint apportées en France en 1120 sont vénérées dans

plusieurs églises. On le fête le 3 février. Dans l'église de Davron se trouve un petit reliquaire et une statue de Saint Blaise. Non loin de là, le lavoir et la source sont aussi confiés à son patronage.

D'après les Actes de saint Blaise (III^{ème} siècle), écrits en grec, Blaise, qui avait étudié la philosophie dans sa jeunesse, était un médecin à Sébaste en Arménie, sa ville natale, et il exerçait son art avec une capacité extraordinaire, une grande bonne volonté et de la piété. Quand l'évêque de la ville

Enfin, nous allons continuer à améliorer l'entretien des Espaces Verts et la propreté des rues. Nous souhaitons, dans la mesure de nos moyens, refaire les massifs de la Croix St Jacques, ceux de l'église et commencer à fleurir le village.

L'embellissement de Davron, c'est aussi l'affaire de tous!

Redonner son éclat à notre village se fera avec le concours de tous. Les déjections canines sont un véritable fléau que nous avons décidé d'éradiquer malgré les efforts répétés et sans succès des précédentes équipes. Nous allons installer dans le village 4 bornes de distribution de sachets plastiques avec corbeilles aux endroits actuellement les plus sales. Nous ferons une campagne de communication et d'éducation auprès des Davronnais et plus particulièrement des propriétaires de chiens que nous avons recensés. Enfin, nous serons obligés de verbaliser les contrevenants pour que la minorité des propriétaires de chiens tota-

lement irrespectueux du bien-être des Davronnais prennent leur disposition avec leurs animaux.

Journée verte le 17 mai 2015.

Tous les promeneurs et personnes à pied ou à vélo ont pu constater les déchets sur les bords de route, sur les chemins communaux ou dans les sous bois (cannettes de bière, paquets de cigarettes, sacs plastiques, matériel de construction). Le passage systématique du cantonnier et des quelques personnes bienveillantes ne suffisent pas à maintenir des espaces verts propres, respectueux de l'environnement. A l'instar de quelques communes avoisinantes, nous allons organiser une « journée verte » le dimanche 17 mai avec l'ensemble des Davronnais et des promeneurs amoureux de notre village pour nettoyer en petit groupe notre commune (village, chemins communaux, champs et sous bois). Cette journée sera organisée par la Mairie en association avec Eco Garde qui entretient bénévolement le week-end les chemins forestiers. Nous profiterons de cette manifestation

pour organiser un barbecue champêtre et convivial. Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement. A vos agendas !

Que nos maisons sont belles.

Tant de jolies maisons et de jardins à Davron où chacun donne le meilleur de lui-même pour créer un environnement agréable. Et si on prolongeait ce petit effort sur le pas de notre porte et le long de nos trottoirs pour que nos extérieurs soient aussi accueillants que nos intérieurs. La physionomie de Davron en serait bien changée pour le bonheur de tous. Est-ce un rêve où pouvons nous tous partager cette même vision d'un village charmant, accueillant, rural et authentique où chacun se sent bien d'y vivre !

Vos remarques nous sont précieuses ; n'hésitez donc pas à les faire inscrire dans le cahier de doléances de la Mairie auprès de Marie Laure Verde et/ou Valérie Clamen afin que nous puissions intervenir ou vous contacter pour de plus amples informations.

ERIC CUËNOT

Eric.cuenot@davron.fr

PAR SAINT BLAISE

mourut, l'acclamation de tout le peuple le désigna pour lui succéder. Sa sainteté se manifestait par une foule de miracles : de partout aux environs, les gens venaient à lui pour faire soigner leur âme et leur corps ; les animaux sauvages eux-mêmes venaient en troupeaux pour recevoir sa bénédiction. En 316, Agricola, gouverneur de Cappadoce et de Petite Arménie, arriva à Sébaste sur ordre de l'empereur Licinius pour mettre à mort les chrétiens et il fit arrêter l'évêque. Comme on le menait en prison, une mère mit à

ses pieds son fils unique, qui était en train de mourir par étouffement d'une arête qu'il avait avalée, et l'enfant fut immédiatement guéri. Cependant le gouverneur, incapable de faire renoncer Blaise à sa foi, le fit mourir dans d'atroces souffrances. Lors de sa mort, le saint demanda à Dieu que quiconque l'invoquerait pour un mal de gorge ou une autre maladie fût exaucé, et cela lui fut accordé. On comprend mieux pourquoi Saint Blaise est à la fois présent dans l'église et a donné son nom au lavoir.



Depuis le XII^{ème} siècle, date de la construction de l'église et du prieuré bénédictin, se sont développés en France, les pèlerinages auprès de Saint Blaise. A Davron, Savigny sur

Clairis, Plélo, Méaugon, Tréglamus, Boquého, Soulvache, Saint-Clet, Clérin, on invoque saint Blaise pour les maux de gorge ou les rhumatismes.

AMÉLIE DE VILLÈLE

LES PERSPE

ASSAINISSEMENT

Projet prioritaire

Depuis Avril 2014, l'équipe en charge de l'assainissement de la nouvelle municipalité, s'active pour terminer la pré- étude du dossier assainissement.

Le cabinet Concept Environnement continue à nous accompagner dans la démarche.

Il convient de rappeler que la loi donne des obligations aux communes de définir les modalités de traitement des eaux usées (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 modifiée par la loi du 12 juillet 2010). Le projet assainissement a été amorcé en 2009 par les précédentes municipalités. Ce projet est probablement l'un des projets des plus structurants pour Davron.

Conscient que l'attente est grande sur le sujet, nous avons souhaité prendre le temps de bien étudier les options possibles en prenant en compte tous les critères : techniques, financiers, coût de la redevance d'assainissement. Nous avons également fait un « benchmark » pour connaître et vérifier les solutions possibles et l'efficacité de chacune.

Ainsi nous avons, au-delà de l'étude du Cabinet Concept Environnement, rencontré des professionnels de l'assainissement individuel, semi-collectif et collectif. Nous avons, par ailleurs, visité des installations dans des villages comparables, pour bien compléter nos connaissances sur ce sujet complexe.

Certes, cela a pris tout le temps d'Avril 2014 à Décembre 2014, mais nous ne pouvions pas nous contenter de l'étude existante compte tenu de l'enjeu de ce projet pour la commune.

L'agence de l'eau et le conseil gé-

néral ont été étroitement informés de nos réflexions.

Mi-Janvier 2015, la pré-étude a été finalisée. Début Février 2015, nous avons donc engagé le processus, l'enquête Publique. Un commissaire enquêteur va être nommé par l'administration pour mener la démarche.

La première étape consiste à définir le ZONAGE. Conformément à la loi, les communes ont obligation de déterminer un zonage code général des collectivités territoriales R2224-7, L2224-10/12 et le code de la santé publique L1331-1. Il s'agit en fait de définir :

- Les zones du village à traitement collectif,
- Les zones du village à traitement individuel éventuellement.

L'Article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales établit que :

TYPES D'EFFLUENT

EAU DE PLUIE

Elles sont traitées en réseau séparatif voire récupérables dans des récupérateurs d'eau

EAU GRISE

Désigne l'eau résiduaire savonneuse. Les eaux usées provenant de douches, lave-vaisselle et lave-linge sont des eaux grises.

EAU NOIRE

Elles contiennent diverses substances plus polluantes ou plus difficiles à éliminer tels que des matières fécales, ou tout type de sous-produit industriel mélangé à l'eau



CTIVES 2015

« Les communes délimitent après enquête publique réalisée conformément au chapitre III, du titre II du livre I du Code de l'Environnement :

1 les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées,

2 les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et, si elles le décident, le traitement des matières de vidange et, à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ».

Nous sommes donc dans la première étape, définition du ZONAGE et dans ce cadre sans attendre la nomination du commissaire enquêteur, la municipalité a décidé d'organiser une réunion d'information début Mars 2015 pour présenter les conclusions de la pré-étude. Il est déterminant que tous les villageois viennent à cette réunion d'information car, vous êtes tous concernés par ce projet.

PROCESSUS DE TRAITEMENT DES EAUX

ANAÉROBIE

Un organisme anaérobie se développe dans un environnement dépourvu d'oxygène.

Exemple : fosses toutes eaux; dégagement de gaz.

AÉROBIE

Organisme vivant qui a besoin d'oxygène pour vivre ou fonctionner.

Exemple : station d'épuration ; plus de nuisance olfactive.

CLARIFICATION

Opération consistant à épurer un liquide, à le rendre clair par décantation : dernière étape d'une station d'épuration.



INSTALLATION DE LA CRÈCHE

Projet essentiel

Ouverture d'une micro-crèche «Lovely 2 BB»

L'équipe municipale a engagé fin août une réflexion sur le devenir du bâtiment principal de l'école de Davron, fermée en juillet 2014. Sa préférence s'est portée sur un projet tourné vers la petite enfance. Le concept de la micro-crèche a séduit plus particulièrement les conseillers en raison de la qualité de l'accueil des tout petits et de son dimensionnement adapté à la taille de notre village.

Une micro-crèche est un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif destiné aux enfants âgés de 2,5 mois à quatre ans.

Placé dans un cocon l'enfant se socialise sereinement sans pour autant être perdu dans une trop grande collectivité.

Plusieurs modes de mise en place d'une telle structure ont été étudiés. C'est finalement l'option de la location des anciens locaux scolaires à une société de gestion de crèche privée, Lovely TWO BB, qui a été retenue.

La société Lovely BB a créé la micro-crèche de Bazemont, ouverte début 2012 et deux micro-crèches dans la commune de

Bonnières sur Seine, ouvertes fin 2012. Elle propose deux spécificités : des repas à base de produits issus de circuits courts et préparés sur place sous la responsabilité d'une nutritionniste et, dans un autre registre, une initiation linguistique français / anglais.

La micro-crèche de Davron accueillera les enfants davronais mais aussi ceux des villages voisins. Elle devrait ouvrir ses portes entre septembre 2015 et janvier 2016, selon les délais d'obtention des avis favorables et des autorisations réglementaires. Une présentation détaillée, donnant toutes les modalités pratiques, sera communiquée au printemps.





RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

Projet important

Tout d'abord école du village depuis 1833, puis agence postale à partir de 1900, la maison qui fait l'angle entre la rue de Wideville et la rue Saint Jacques est désormais inoccupée depuis

le départ à la retraite de Nicole Marquart, dernière postière de Davron. Cette maison était aussi son logement de fonction.

Pour les nouveaux venus, l'escalier de droite menait à l'agence postale, alors que celui de gauche desservait le logement. Une cabine téléphonique extérieure (toujours en état de marche !) et un panneau en tôle émaillée sont les vestiges encore apparents de l'histoire de cette maison.

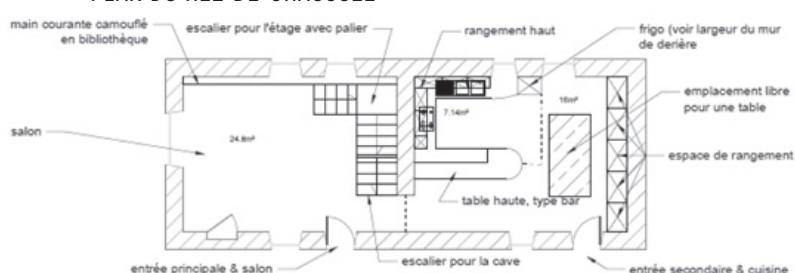
A l'intérieur on se souvient que le comptoir grillagé, et la cabine en bois auraient pu servir de décor à Fernand Raynaud pour « Le 22 à Asnières » !

La mairie souhaite que cette maison continue à être habitée et lance un projet de rénovation pour pouvoir ensuite la louer. Voici les plans des deux niveaux, en l'état actuel et futur. Le projet a été présenté aux Bâtiments de France qui ont accepté que le mur extérieur soit décrépit et laissé en pierres apparentes, pour un plus bel ensemble autour de la place de l'église. L'appel d'offre sera lancé au printemps 2015 et livraison fin 2015.

PROJET DE RÉNOVATION PLAN DU PREMIER ÉTAGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



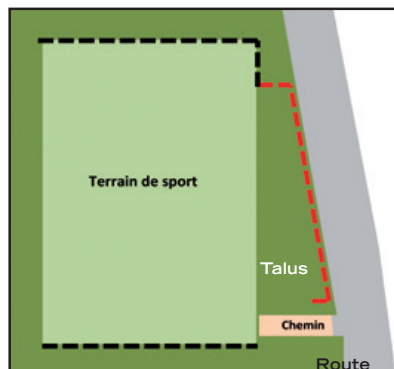
Projection d'aménagement en 3D



ÉCLAIRAGE PUBLIC *Projet nécessaire*

L'éclairage public vieillissant et souvent défaillant dans les rues de Davron constitue aussi un projet de rénovation pour l'équipe municipale. Davron compte un réseau de 37 points lumineux pour lequel différents axes de progrès visant à maîtriser nos dépenses énergétiques dans une approche globale (Consommation/Exploitation/Investissement) sont à l'étude.

Ainsi le remplacement « des têtes » de luminaires existants par des luminaires version LED assurerait un éclairage plus performant et réduirait la consommation énergétique d'environ 40%. Conjointement l'abaissement de la puissance nocturne de 23 heures à 5 heures renforcerait cette optimisation. Dans cette perspective, nous nous sommes rapprochés du Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIRE) de la région de Villennes-sur-Seine dont nous dépendons afin de bâtir un dossier subventionné. Actuellement, différents devis sont en cours d'analyse.



Depuis plus de dix ans les jeunes de Davron se donnent rendez vous le dimanche matin pour jouer au football. Un bon moment de convivialité où les Pères et Fils et même parfois filles viennent se dépenser dans un match de foot interminable qui se solde toujours par un but en or pour départager les deux équipes. Le terrain est rudimentaire, mais il a le mérite d'exister. Il y a déjà eu plusieurs projets de rénovation ou de transformation mais cela n'a jamais abouti. Ce projet ne promet pas l'équivalent du stade de France mais demain ou plutôt cet automne la mairie procédera au nettoyage et à l'engazonnement du terrain. La mise en place d'une barrière pour retenir les ballons en haut du talus, et la réfection des buts.

RÉNOVATION DU TERRAIN DE SPORT

Projet convivial

TRAVAUX PROPOSÉS : Mise en place d'une barrière pour retenir les ballons et empêcher aux enfants de descendre le talus en courant. La barrière est constituée de panneaux de grillage rigide d'une hauteur de 60 cm sur une largeur de 2 m entre les poteaux. Ces travaux seront réalisés en septembre et comme pour le lavoir, nous ferons appel aux bonnes volontés pour nous aider à réaliser cette barrière. La préparation du terrain et sa mise en herbe sera réalisée par la société EUVE. Ils réaliseront aussi la première tonte au printemps. Enfin, pour garantir le

respect du site et la tranquillité des voisins, un règlement sera affiché à l'entrée du terrain, donnant les consignes de jeu et de sécurité. Durant la période des travaux et jusqu'à la première tonte mi-mai, le terrain ne sera pas praticable (octobre 2015 à mai 2016). Six mois sans pouvoir jouer au football à Davron ! dur, dur !... Si vous avez une idée pour accueillir une dizaine de joueurs, toutes vos propositions sont les bienvenues. Enfin un grand merci à David Douillet qui, après présentation du projet, a accepté sans réserve de subventionner l'investissement.



SÉCURITÉ

Attention vitesse !!

Nous avons constaté une vitesse excessive à l'entrée et à la sortie du village. Afin d'éviter des mesures trop contraignantes, soyons citoyens et responsables et adoptons une conduite modérée pour la sécurité de tous.

AGENCE BRETECHE / LA RESIDENCE

Le partenaire de vos projets immobiliers depuis plus de 30 ans a rejoint le Groupe LA RESIDENCE pour Simplifier, Sécuriser et Optimiser vos Transactions.

“Une Agence Choisie, 30 Agences à votre service”



www.laresidence.fr

Achat - vente - Location



**33, route de Saint Germain
78860 Saint Nom la Bretèche
01 34 62 62 00**

caroline@laresidence.fr
sebastien@laresidence.fr
sandrine@laresidence.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

→ Mairie du domicile

→ Carte d'identité, passeport, permis de conduire

→ Justificatif de domicile (quittance EDF)

• *Inscription avant le 31 janvier*

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

→ Sous-préfecture

→ Carte d'identité ou de séjour

→ Justificatif de domicile

→ Preuve du contrôle technique

• *Formulaire disponible + Possibilité de faire une*

pré-demande en ligne : www.service-public.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

(VALIDITÉ 15 ANS)

→ Mairie du domicile

→ 2 photos d'identité récentes et identiques (non découpées)

→ 1 justificatif de domicile de - 3 ans.

→ ancienne carte d'identité (si périmée, extrait d'acte de naissance)

→ ancienne carte nationale d'identité périmée de plus de 2 ans, fournir un extrait d'acte de naissance

• *Si perte ou vol, fournir un timbre fiscal de 25 euros.*

• *Pour une première demande joindre la photocopie du passeport ou du permis de conduire ou un extrait d'acte de naissance*

• *Pour les mineurs : en cas de divorce, copie du jugement de divorce, photocopie carte d'identité du parent demandeur*

CASIER JUDICIAIRE

→ Imprimé à retirer en mairie ou disponible sur

Internet sur : www.service-public.fr

→ Si retrait en mairie : photocopie de la CNI ou du livret de famille

PASSEPORT

→ Mairie référente : Noisy, Saint-Germain-en-Laye, Plaisir, Mantes la Jolie.

• *Consultez : www.service-public.fr*

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

→ Tribunal d'Instance du domicile (Poissy)

→ carte National d'Identité ou livret de famille

• *Téléphoner au préalable*

CERTIFICAT DE NON-GAGE

→ Sous-préfecture du département ou sur

www.service-public.fr

• *La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité*

LÉGALISATION DE SIGNATURE

→ Mairie du domicile

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

→ Demande écrite à la mairie du lieu de mariage

→ Joindre une enveloppe timbrée

→ Indiquer date du mariage, noms et prénoms, photocopie pièce d'identité, livret de famille

DÉCLARATION DE DÉCÈS

→ Mairie du lieu de décès

→ Livret de famille et certificat du décès dans les 24 heures du décès

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

→ Mairie du domicile ou du lieu de mariage

→ Remplir une demande de second livret de famille

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

→ Mairie du lieu de naissance.

Sur internet : www.service-public.fr

→ Indiquer date et de naissance, nom et prénoms, carte nationale d'identité

• *Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (validité 3 mois)*

RECONNAISSANCE DE FILIATION

→ Toutes mairies

→ Carte d'identité du ou des déclarants (père/mère)

→ Justificatif de domicile

• *Avant ou après la naissance de l'enfant.*

Séparément ou conjointement

MARIAGE

→ Mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux conjoints

→ Dossier à remplir remis par la mairie

• *A partir de 15 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes*

RECENSEMENT MILITAIRE

(POUR LES JEUNES AYANT 16 ANS RÉVOLUS)

→ Mairie du domicile

→ Livret de famille + Carte d'identité du jeune

→ Justificatif de domicile

**EXPRESSION
INTÉRIEURE**
TRAVAUX & DÉCO
ENTREPRISE GÉNÉRALE TOUS CORPS D'ÉTAT

Corinne HOUSSIN

06.11.75.83.16

expression.interieure@gmail.com

26, Avenue des Platanes • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

www.expression-interieure.com

*Les Piscines
du Golf*

**ENTRETIEN ET RÉNOVATION • CONSTRUCTION
VENTE PRODUITS ET ACCESSOIRES
VENTE SPAS**

26^{bis} avenue des Platanes 78860 St-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 56 74 71

Email : piscines.golf@wanadoo.fr

LES BONNES ADRESSES

SANTÉ / URGENCES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
ou GENDARMERIE D'ORGEVAL	01.39.08.24.00
52 rue de la Gare 78910 Orgeval	
SOS MEDECIN	01 39 58 58 58
HOPITAL DE POISSY – URGENCES	01.39.27.51.17
10 rue du Champ Gaillard- 78300 Poissy	
CANICULE INFOS	08 21 22 23 00
URGENTES DENTAIRES (dimanches et jours fériés)	01 39 51 21 21
SOS BRULURES GRAVES	01 46 25 24 96
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
SAMU SOCIAL	115
DROGUES ALCOOL TABAC SERVICE	113
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
INFO VIOLENCES CONJUGALES	3919
SIGNALEMENT / INFORMATION PREOCCUPANTE	17
SOS VETERINAIRE YVELINES	01 39 72 52 52
SPA	01 34 89 05 47
PERSONNE ECOUTE SANTE	01 39 50 22 52

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC	
www.service-public.fr	01.39.49.78.00
PREFECTURE DES YVELINES	
1 rue Jean Houdon 78010 Versailles - www.yvelines.pref.gouv.fr	01.30.61.34.00
SOUS-PREFECTURE	
1 rue du Panorama – 75105 St-Germain-en-Laye	01.30.90.80.62
TRESOR PUBLIC	
14bis rue de Mareil – 78580 Maule	01.39.07.78.78
CONSEIL GENERAL DES YVELINES	
Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles - www.cg78.fr	

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES	
11 rue de la Fontaine – Mantes-la-Jolie	0 810 25 78 10
C.A.F.	
2 avenue des Prés – BP 17 78184 St-Quentin-en-Yvelines cedex	

www.caf.fr 08.20.25.78.10

SECURITE SOCIALE

C.P.A.M. des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9 (www.ameli.fr) 3646

JUSTICE

POINT D'ACCES AUX DROITS (gratuit)
12 boulevard Louis Lemelle – 78300 Poissy 01.39.65.23.11

PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

5 place André Mignot 78000 Versailles 01.39.07.39.07

DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR

association au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre de leurs droits. Assure des permanences ouvertes au public à la Maison des Associations, 3 rue de la République – 78100 St-Germain-en-Laye. Les 1ers vendredis du mois de 10h à 12h

SORTIR

CINEMA DE MAULE 78580 « Les deux scènes »
Etablissement classé Arts & Essai - Place Henri Dunant
Cinema.maule@wanadoo.fr 01 34 75 08 98

CINEMA D'AUBERGENVILLE 78410 « Paul Grimault »
1 avenue de la Division Leclerc 01 30 90 04 19 - 08 92 68 31 45

CINEMA C2L POISSY 78300 Place de la République
www.cinema-poissey.com 08 92 68 00 72



2bis
rue du Champ
du Caillou
78450 Chavenay

Tél.: 01 30 54 56 41

**www.
bistrodechavenay.fr**



金龍大酒家 LE MANDARIN

TABAC - JEUX - RESTAURANT - PLATS À EMPORTER - TERRASSE D'ÉTÉ

01 34 62 80 43
01 30 56 55 80

Ouverture de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30

50, rue de St-Germain 78860 St-Nom-la-Bretèche

L'Aventura

BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN



OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR

12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

LE MANHATTAN

FAIT MAISON

*Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €*



9 Place Robert Brame
78590 Noisy-le-Roi
7j/7 sauf lundi soir
Tél.: 01 30 51 04 32

LES MARCHES

A FEUCHEROLLES : mercredi matin (fromager, primeurs, poissonnier, boucher, charcutier, volailler) ; vendredi à partir de 16h (pizzas) ; samedi après-midi (gambas & huîtres, poissonnier, fromager, boucher, primeurs)

A POISSY : LE MARCHÉ DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : Mardi et vendredi : 8h30 à 12h30. Dimanche : 8h30 à 13h00. MARCHÉ DE BEAUREGARD, Place Racine : Jeudi et samedi : de 8h30 à 12h30.

AU CLAYES-SOUS-BOIS : Retrouvez les 100 professionnels du marché sur l'avenue du Général Leclerc : le jeudi et le dimanche (8h-13h)

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : PLACE DU MARCHÉ NEUF : Mardi et vendredi de 8h30 à 13h et dimanche de 8h30 à 13h30. PLACE CHRISTIANE FRAHIER (devant la gare de grande ceinture) : Mercredi et samedi de 8h30 à 13h.

A VERSAILLES : MARCHÉ NOTRE DAME : Carrés Notre Dame. Mardi, vendredi et dimanche de 7h à 14h. HALLES NOTRE DAME : Du Mardi au Samedi de 7h à 19h30 (certains ouverts le lundi), dimanche de 7h à 14h. MARCHÉ SAINT LOUIS : marché Bio tous les samedis matin, Place de la Cathédrale Saint-Louis. Samedi de 7h30 à 13h30. MARCHÉ DE JUSSIEU-MONTREUIL : Rue Claude Debussy; Samedi de 7h00 à 13h30. MARCHÉ DE PORCHEFONTAINE : Square Lamôme. Mercredi et Samedi de 7h30 à 13h30. LE MARCHÉ AUX FLEURS : Terre plein de l'avenue de Saint-Cloud. Mardi, vendredi, samedi (toute la journée) et dimanche matin

A CHAVENAY : Place Rosrath (devant le 8 à 8), le vendredi 17h-19h30 (poissonnier, pizzas, food-truck)

FOOD TRUCK EL TACOT de cuisine mexicaine authentique, à base de viande bio, longuement mijotée. Des préparations, le bœuf braisé, le poulet de Puebla et le Cochinita Pibil sont servis dans des tortillas à base de maïs blanc et accompagnés de riz et haricots noirs cuisinés. Vous trouverez aussi des Burritos, la spécialité du mois sans oublier le guacamole maison et les desserts. www.eltacot.fr

CULTE

CULTE CATHOLIQUE

→ Le secteur pastoral de la vallée de la Mauldre comprend 12 villages, dont Davron fait partie. Un calendrier trimestriel indique les lieux et heures des messes de notre secteur. Il est affiché à la porte de l'église. Les inscriptions au catéchisme (CE2/CM2) se font au presbytère. Le père Dominique Lamarre est disponible pour toute question, sacrement ou demande visite de malade, email : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr ou au Presbytère de Maule, 19 rue Saint-Vincent (78580), tél.: 01 30 90 81 26, tous les premiers jeudi de chaque mois, en période scolaire, l'église est ouverte à tous pour un temps de louange et d'adoration, de 20h45 à 21h30. Contacts à Davron : Maryse Baron et Amélie & Gontran de Villèle

CULTE PROTESTANT

→ Temple de Feucherolles / Ste Gemme : rue de la vieille Fontaine, 09 52 46 00 10 ; Culte tous les 15 jours, le dimanche à 10h45. Pasteur Bouzerand, email : contact@eglisefeucherolles.com, → Temple de Poissy : chaque dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN

→ AMM (Association des Musulmans de Montigny) 47 bis, rue Pierre Ronsard, tél. : 01 30 43 25 74 → Mosquée de Saint-Quentin-en-Yvelines : Avenue Hector Berlioz 78114 Trappes, tél. : 01.30.50.05.00 → Mosquée de Guyancourt : Rue Guy Barrillio 78280 Guyancourt Pour plus de renseignements : <http://www.trouvetamosquee.fr>

CULTE JUIF

→ Centre communautaire AVIV : 2 ter, rue de la Beauce 78310 Maurepas - Tél. : 09 53 52 24 19 → Association Culturelle Israélite de Versailles (ACIV), Synagogue 10, rue Albert Joly - 78000 Versailles. Offices : tous les matins à 7h, le vendredi soir à 16h30 ; sabbat et jours de fête à 9h. Tél. : secrétariat au 01 39 07 19 19 - aciv1@wanadoo.fr www.synaversailles.fr → Communauté Israélite de Trappes : 17, rue Stalingrad Nord - 78190 Trappes

CULTE ORTHODOXE

→ Paroisse Saint Jean Cassien et Sainte Geneviève Chapelle Sainte Thérèse : 22 rue du Bel Air (Quartier de la Boissière) 78190 Trappes. Père Yves Du lac : 2, rue Auguste et Rosa Bonheur 78114 Magny-les-Hameaux - Tél. : 01 30 43 04 83



JOE LE TAXI

06 76 12 38 28

TAXI COMMUNAL DE CRESPIÈRES

Transports aéroports - gares
Conventionné hôpitaux - tous trajets

joletaxi78@orange.fr



LIVRAISON - DEBARRAS
PETIT DEMENAGEMENT

RCS 442 752 440

FEUCHEROLLES

Tél/Fax. : 01.34.59.09.30
Portable : 06.87.47.60.76



CARROSSERIE LE VERGER

Réparation toutes marques

Route de Grignon CD 30 78810 Davron

Tél.: 01 30 54 42 96

carrosserie.leverger@orange.fr

QUELQUES DATES À RETENIR...

MARS

Samedi 7 mars : à 11h15, réunion publique sur l'assainissement salle de Chavagnac
Samedi 21 : soirée jeux de société organisée par l'USCD
Lundi 30 : collecte d'objets encombrants

AVRIL

Dimanche 12: de 9h30 à 12h30 dans la salle JOE DASSIN de Feucherolles : Stage de Qi Gong et méditation pleine conscience pour :

- stimuler ses défenses immunitaires
- favoriser la coordination de mouvements, son équilibre
- maîtriser son énergie et sa concentration
- viser à stabiliser et mieux gérer nos émotions
- progresser vers un bien être physique et mental

25 € par personne
 Réservation nécessaire au 06 85 22 65 78

MAI

Vendredi 1^{er} : marche dans la plaine et barbecue organisés par l'USCD
Mercredi 13 : collecte d'objets encombrants
Dimanche 17 : « Journée Verte » suivie de la sangria du Maire

JUIN

Dimanche 28 : barbecue géant et tournoi de pétanque à la suite du tournoi de foot organisés par l'USCD

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Samedi 5 : dîner blanc organisé par l'USCD

Guillaume Barki (caricature), Jules Corbel (montage photo), Eliott Lemaire (typographie), Guy Mounier (photos de Davron), Cyprien de Villele (plans de La Poste), Evelyne Petit (régie pub), le comité éditorial (Claudia Cuenot, Fabienne Corbel, Florence Berchiche), la directrice de publication Laure Fontaine, les rédacteurs (l'équipe municipale)
 Création/maquette : Qlovis Productions (01 30 90 60 29)

DIFFUSION DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

- **19 septembre à 18h** : France / Italie
- **11 octobre à 18h** : France / Irlande
- **17/18 octobre** : ¼ finale
- **24/25 octobre** : ½ finale
- **30/31 octobre** : Petite finale / Finale

NOVEMBRE

Mercredi 18 : collecte d'objets encombrants

DÉCEMBRE

Dimanche 6 : Repas de Noël

DÉCHÈTERIE EPONE :

Route de Nezel, lieu-dit Les Beurrons

HORAIRE D'HIVER DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS :

Lundi, mercredi 14h-17h, samedi de 9h-12h et 14h-17h, Dimanche 9h-12h

HORAIRE D'ÉTÉ DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

Lundi, Mercredi, samedi de 9h-12h et 14h-19h
 Vendredi 14h-19h, Dimanche 9h-12h

Fermeture les jours fériés : 1^{er} mai et 25 décembre



**SAINT-NOM
 AUTO-ÉCOLE**

Conduite accompagnée
 Formation au permis B

21, avenue des Platanes
 78860 St-Nom-la-Bretèche

01 30 56 68 26


 MINI & COMPAGNIE

**VÉHICULES DE COLLECTION
 ACHAT / VENTE
 ENTRETIEN & RÉPARATION**

26, route de Grignon - D30 - 78810 Davron
06 27 19 18 10
 minietcompagnie@gmail.com

FEUCHEROLLES AUTOS
 Entretien - Réparations - Vente Véhicules Neufs et Occasions
01 30 44 37 75

31, route de Poissy 78810 Feucherolles (D30)





- Énergies renouvelables
- Solaire
- Pompe à chaleur
- VMC
- Climatisation

ENTREPRISE
RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT

DPE
Etude
Energétique

ALAIN LAVABRE

1ter/14, rue Maurice Jouet
78340 Les Clayes sous Bois

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - gaz, fuel, électrique
CARRELAGE - SALLE DE BAIN - TRAITEMENT DES EAUX

seelavabrealain@wannadoo.fr
www.seelavabrealain.com

01 30 56 10 50

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2

Fer Plait

*Pressing Traditionnel
Blanchisserie - Ameublement*

Services :

Daim - Cuir

Tapis - retouche

PRESTATION DE QUALITE ARTISANALE

Centre Commercial Le Village - 4 place de l'Europe - 78860 SaintNom la Bretèche

Tél. 01 30 80 23 88

mardi vendredi 8h45/12h45 -15h/19h30 - samedi 19h